

Image not found or type unknown



Combien de preavis dois donner?

Par **celine78**, le **20/05/2009** à **08:06**

Bonjour, rn Bonjour rna ce jour je suis dans un appartement privé et je voudrais partir dans un autre appartement mais non privé rn j'ai téléphoné à mon propriétaire et il m'a dit que je devais donner 3 mois de préavis mon logement était vide quand je me suis installé rna t'il le droit de me demander autant de préavis ? rndois je donner en une seule fois les 3 mois ou mois par mois ? rnd avance merci pour vos réponses

Par **Marion2**, le **20/05/2009** à **18:39**

Bonsoir, rnrn Effectivement, si vous souhaitez quitter votre logement, vous devez avertir votre propriétaire par courrier recommandé AR 3 mois avant la date de votre départ. rnrn Cordialement.